

# CHALLENGE « Golf Emeraude »

Saison 2012 - 2013

## REGLEMENT DU CHALLENGE

Ce challenge par équipes se déroulera sur les 10 clubs des Côtes d'Armor en partenariat avec :

**La Société « Golf Emeraude »**  
**Zone commerciale 22 Plérin**

Ce challenge est ouvert aux joueurs licenciés des 10 clubs des Côtes d'Armor qui ont :

- Pour les Dames 50 ans et plus la veille de l'épreuve
- Pour les messieurs 55 ans et plus la veille de l'épreuve

**Forme de jeu :** Stableford non fléolisé

**Départs en shot-gun à 9 heures 30**

**Marques de départs :** Messieurs : jaunes Dames : rouges

**Handicap :** ramené à 35,4 aussi bien pour les Dames que pour les Messieurs

**Nombre de participants :**

- **Golfs 18 trous :** 8 joueurs maximum par club
- **Golfs 9 trous :** 1 compétition sur 2 jours. Le mardi et le jeudi de la même semaine avec 4 joueurs maximum différents par journée.

Une seule feuille d'inscription par compétition. Dans le cas d'une compétition sur 2 jours merci d'indiquer les joueurs retenus pour chaque journée.

**Classement :**

**1. Scores retenus**

- Individuel : addition de 2 bruts et 4 nets
- doubles : addition de 1 brut et 2 nets

**Le brut prime le net et n'est pas cumulable**

**Lorsque l'épreuve se déroule sur 2 jours les scores retenus proviennent des 2 journées**

**2. Classement de chaque journée**

10 points au premier, 9 points au deuxième, ....., 1 point au dixième

En cas d'égalité de place les points des ex æquo sont additionnés et divisés par le nombre d'ex æquo avant d'être attribués à chacun d'eux.

**3. Classement général**

Addition des points de chaque tour

**Droit d'inscription :**

**29€ (green fee + repas) et 3€ de droit de jeu**

Repas = 1 plat chaud, 1 dessert, 1 bouteille de vin pour 4 personnes et 1 café

Pour une meilleure organisation : règlement à préparer à l'avance par chèque ou par espèce